



Measures to Ensure the Respect of the Protections of the Human Rights of All migrants

- Encourager les Etats à intégrer la prévention de toutes les formes de discrimination dans leur politique d'intégration.
- Réglementer le travail domestique et mettre en place des mécanismes de contrôle sur le respect des droits des travailleurs particulièrement les femmes.
- Uniformiser les diplômes et prévoir les mesures de mise à niveau si nécessaire.
- Revisiter la Convention de Genève et intégrer les fuites forcées suite aux catastrophes naturelles dans le droit d'asile – raccourcir la période de la procédure et accorder une priorité aux demandes d'asile des femmes.
- Accorder une protection temporaire ou définitive aux mineurs non-accompagnés et prévoir des mesures d'accompagnement qui facilitent leur réintégration dans la société de départ.
- Etablir un standard en matière de respect des droits de l'homme dans les circuits de la migration illégale et prévoir des mécanismes de contrôle et de substitution.

Partnership – Cooperation and Coherence

- Instituer au plan national, un dialogue multi-acteurs périodique (Gouvernement, Société civile) sur le processus du GFMD, faire un monitoring régulier et continuer à développer des actions futures
- Réduire l'écart entre les déclarations d'intention et l'application des recommandations du GFMD dans la politique d'immigration et d'intégration « Immigrant Policy and Migrant Policy).
- Encourager l'organisation des Diasporas régionaux au niveau local, national et transnational et les inclure dans les réflexions et la mise en œuvre des politiques de la migration et du développement à l'endroit des régions d'origine et du pays d'accueil.
- Intégrer les questions de sécurité dans les politiques
- Mettre en place un mécanisme de contrôle (volontaire et non-contraignant à l'endroit des Etats d'origine et d'accueil) sur la mise en œuvre des recommandations du GFMD (soumission d'un Rapport périodique à titre d'exemple).
- Encourager les activités d'intégration de pair-au-pair et faciliter davantage des ressources aux organisations de migrants dans leur travail d'intégration (Fonds Mondial de la Diaspora, Fonds national de la Diaspora etc.)



CONTRIBUTION, HLD

13, 14, 15 JULY 2013, NEW YORK - USA

- Continuer à encourager les consultations inter et intra-acteurs et arriver à définir une position commune de la Société civile sur le processus de Haut Niveau sur la migration et le développement.
- Renforcer la transparence au niveau de la participation de la Société civile dans les processus (appel pour le choix des panélistes et des sessions, du Comité de pilotage, appel aux organisations pour soutenir les propositions communes de la société civile, etc.)
- Sécuriser davantage un Fonds de soutien pour augmenter la participation des représentants de la Société Civile avec des critères qui tiennent plus en compte du budget annuel des organisations que de leur contribution immédiate dans le processus